



LA PLANÈTE DES PSYS

JUSTINE CANONNE

Comment exercent les psychologues étrangers ? Comment s'organise la profession sur d'autres continents ? Du Sénégal au Québec, en passant par Haïti, *Le Cercle Psy* donne la parole à plusieurs psys du monde francophone.

Être psychologue en Haïti

Dans ce pays durement frappé par le séisme du 12 janvier 2010, la prise en charge psychologique de la population demeure le parent pauvre des politiques publiques, témoigne la psychologue haïtienne Marjory Clermont Mathieu.

« Le peuple haïtien a vécu beaucoup de traumatismes durant ces vingt dernières années : violences liées à la situation socioéconomique et politique, insécurité, kidnapping, catastrophes naturelles... Autant de facteurs de risque. Le séisme de 2010 est venu exacerber cette situation de vulnérabilité avec de multiples pertes en vie humaines, des séparations, des déplacements et des pertes de repères. Mais il est difficile de faire valoir les besoins psychologiques, qui paraissent tout à fait secondaires face aux besoins de première nécessité. »

L'auteure de ces propos, Marjory Clermont Mathieu, est psychologue et enseigne à la Faculté de Sciences Humaines de l'Université d'État d'Haïti. Il y a quelques mois, sur le site Internet du Cercle Psy (1), elle témoignait de la situation post-catastrophe dans le pays, et de l'action des psychologues auprès de la population haïtienne. Une action souvent entravée par le manque de moyens, expliquait-elle alors : « Plusieurs de mes collègues psychologues interviennent en groupe, organisent des groupes de parole dans plusieurs institutions et dans différents endroits du pays. Les cas les plus lourds sont référés en individuel. Cependant, vu l'effectif réduit de psychologues en Haïti, une centaine pour près de 10 millions d'habitants, il est difficile d'arriver à combler les besoins ».

La psychologue pointait notamment la faible place accordée à la prise en charge psychologique des populations dans le pays : « Dans les années 1960, plusieurs tentatives ont été entreprises pour donner une place à la santé mentale. Cependant, cette place n'a jamais été aménagée en tant que telle dans les politiques de santé en Haïti. Malgré les différentes sources de traumatisme que le pays a connues ces dernières années, il ne dispose pas vraiment d'un service national de santé mentale intégré au sein du

Ministère de la Santé Publique. Le budget en santé mentale ne représente que 0,84 % du budget global alloué à la santé : ceci vous donne une idée de la place qu'occupe la santé mentale en Haïti... ».

Des actions de sensibilisation

Les propos de Marjory Clermont Mathieu ne constituent pas pour autant un aveu d'impuissance. Si les actions sur le terrain, auprès de la population, sont limitées par le manque de moyens humains et matériels, la psychologue estime que les psys haïtiens peuvent intervenir autrement dans un contexte post-catastrophe : « Nous sommes souvent sollicités pour intervenir à la radio, à la télévision, en vue de mener un travail de sensibilisation et de faire de la psychoéducation. Cette démarche nous permet d'apaiser, d'outiller et d'aider les survivants à mieux faire face à leur souffrance, à avoir une meilleure compréhension de leurs réactions et à leur donner un sens. »

Marjory Clermont Mathieu a par ailleurs contribué à la fondation de l'Association Haïtienne de psychologie (AHpsy), pour promouvoir la formation de psychologues en Haïti et protéger la profession. Avec le président de cette association, Ronald Jean Jacques, la psychologue a développé un Centre de recherche et d'intervention psychosociologique, au sein de l'Université d'État d'Haïti. Ce centre doit permettre d'assurer des services psychologiques à la communauté universitaire dans un premier temps... avec l'espoir de pouvoir s'adresser ensuite à l'ensemble des Haïtiens. ●

Propos recueillis
par MAXIMILIEN BACHELART

(1) Retrouvez l'intégralité de l'entretien sur www.le-cercle-psy.fr.